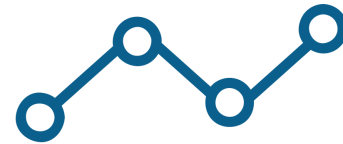




CAPSE PROJECT

COLLECTIVE ACTION FOR PARITY IN THE SOCIAL ECONOMY



INFOGRAPHIE



Financé par
l'Union européenne

"Parité : l'économie sociale, fait-elle vraiment MIEUX que l'économie conventionnelle ?"

L'essentiel des données choisies ci-après portent sur l'économie conventionnelle. A l'heure actuelle, **il n'existe pas, en effet, de chiffres sur l'état de la parité dans les instances de gouvernance de l'économie sociale à l'échelle européenne.** 69%⁽¹⁾ des employés de cette économie étant des femmes, cela laisse croire à tort qu'il y a une représentation naturelle des femmes au sein de ses instances de gouvernance. Cela constitue inévitablement un frein aux avancées des travaux sur cet enjeu et révèle la pertinence du projet CAPSE.

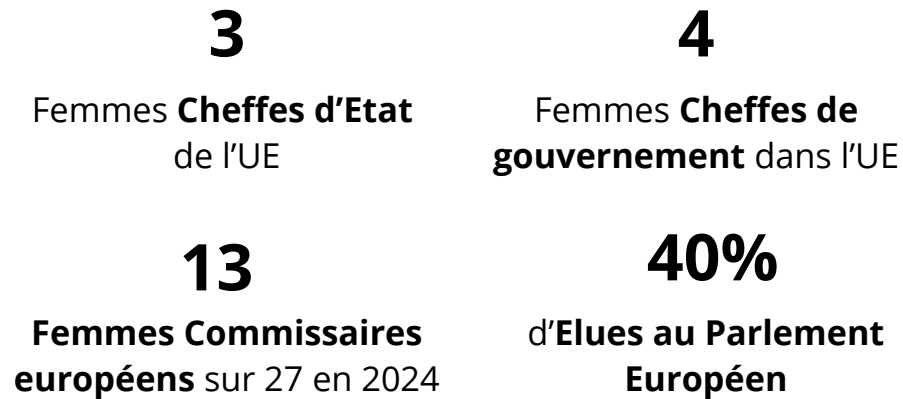
C'est déjà dans nos valeurs, on est de l'Economie sociale

Un sujet non prioritaire

On a déjà une équipe majoritairement féminine

On sait tous que c'est important mais ce n'est hélas pas urgent

EN POLITIQUE⁽²⁾



"Quand est-ce que l'économie sociale atteindra-t-elle le seuil des 50% de parité?"



CADRE JURIDIQUE

Plusieurs directives européennes pour favoriser l'égalité femmes-hommes et tout particulièrement la parité dans les instances de gouvernance (directive Women on board, 2022/2381)



PUBLICATIONS

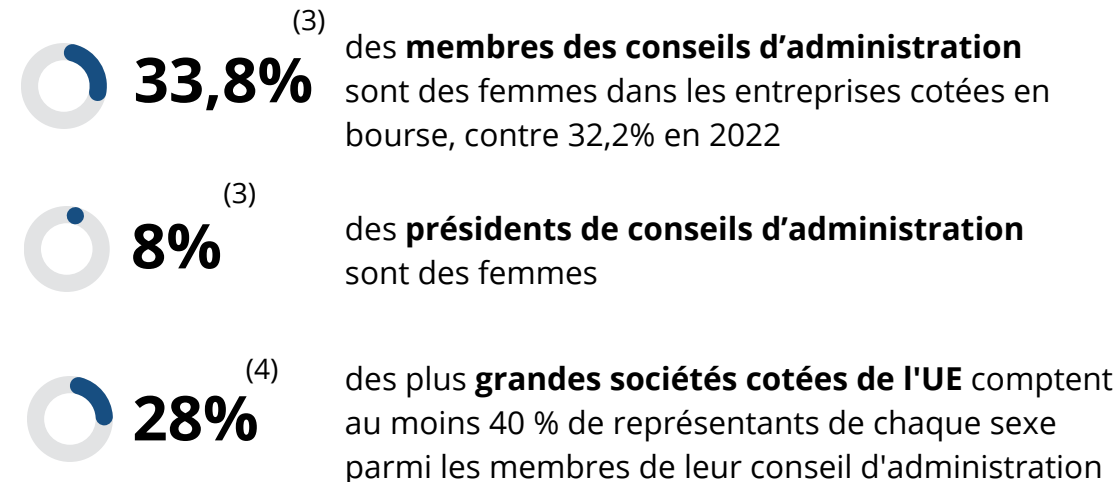
- Rapport sur les inégalités de genre dans l'Union européenne, (2024)
- La parité hommes-femmes en Europe : un modèle dans le monde... encore imparfait, (2023)



RESSOURCES INSPIRANTES

- Working paper, Diesis
- L'économie sociale et solidaire au service de l'égalité entre les femmes et les hommes, OCDE

DANS L'ÉCONOMIE



Focus sur l'économie conventionnelle

18%⁽¹⁾

Part des femmes dans les postes de direction des entreprises

12%⁽²⁾

Part des femmes dirigeantes dans les entreprises de moins de 5000 salariés

Le plafond de verre dans l'ESS⁽³⁾

Alors qu'elles constituent 68% du salariat de l'ESS, les femmes sont sous-représentées dans les instances de gouvernance. Elles représentent:

37%

des postes de présidence

45%

des membres des conseils d'administration

Un plafond de verre plus tenace dans les grandes entreprises de l'ESS et les fédérations :

48%

Les femmes représentent 48% des postes de présidence des structures employant entre 4 et 9 salariés

18%

et 18% des **présidences des structures de 50 salarié.es et plus**



Les femmes ne représentent que

27%

des présidences de fédérations



CADRE JURIDIQUE

- Loi ESS du 31 juillet 2014, article 4, V sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS
- La Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes renforce la parité femmes-hommes dans les CA de certains secteurs comme celui des mutuelles ou des fédérations sportives



PUBLICATIONS

- Fabriquer l'égalité, manifeste pour en finir sur le sexisme dans l'ESS, Bodet, (2019)
- Les femmes dans l'ESS, des actrices engagées et inspirantes mais peu reconnues, Richez-Battesti, Petrella, Pleintel, (2020)
- L'économie solidaire sous le prisme du genre: une analyse critique et possibiliste, Guérin, Hillenkamp, Verschuur, (2019)
- Etude sur l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS, CNCRESS, (2019)

RESSOURCES INSPIRANTES



- Le projet Matrimoine de l'ESS, ESS France
- Guide, Egalité femmes hommes dans les associations, DDCS du Rhône, (2015)
- 4 actions pour la parité au sein de la Fondation pour la Recherche Médicale
- Vidéo et fiches de sensibilisation de l'UDES



PART DES FEMMES DANS LES POSTES DE DIRECTION

51% ⁽¹⁾

des femmes occupent des postes de direction et de haute qualification dans l'économie sociale

25% ⁽²⁾

des sociétés commerciales de l'économie conventionnelle comptent des femmes dans leur Conseil d'Administration



ACCÈS DES FEMMES AUX POSTES À RESPONSABILITÉ DANS LES COOPÉRATIVES ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Coopératives de salariés en Andalousie

49,74% ⁽³⁾

de femmes participant aux Conseils d'Administration, contre **50,61%** dans les instances de gestion et de direction



Coopératives Agroalimentaires

10% ⁽⁴⁾

de femmes siégeant dans les Conseils d'Administration, dont **4,8 % présidentes**. La participation totale des femmes est de 28%

REAS ^{*}
47,7% ⁽⁵⁾

des personnes impliquées sont des femmes, dont **65 %** occupant des postes de responsabilité



CADRE JURIDIQUE

- Égalité Effective: [Loi Organique 3/2007](#)
- Conciliation de la Vie Familiale et Professionnelle: [Loi 39/1999](#)
- Égalité Rémunérative: [Décret Royal 902/2020](#)
- Mesures Urgentes pour l'Égalité: [Décret Royal-loi 6/2019](#)
- Congé de Paternité: [Loi 9/2009](#)
- Santé Sexuelle et Reproductive: [Loi Organique 2/2010](#)



PUBLICATIONS

- [Un Regard Féministe sur l'Économie Sociale et Solidaire](#), Arando, Elio & Marcuello, (2024)
- [Sensibilité à l'Égalité des Genres dans l'Économie Sociale](#), Calderón & Calderón, (2020)
- [Femmes Dirigeantes dans l'Économie Sociale Valencienne](#), Monzón, (2020)

RESSOURCES INSPIRANTES



- [COCETA](#): Cahiers de Femme et Coopérativisme
- [MITES](#): Femmes Leaders dans l'Économie Sociale
- [AMECOOP](#): Projet "Entrepreneuriat Coopératif: autonomie économique et prévention de la Violence de Genre"
- [Projet Grass Ceiling Spain](#): Comblent l'écart entre les sexes dans le secteur agroalimentaire, avec la participation des Coopératives Agro-alimentaires d'Espagne

 **70%**

des **salarié·es** de l'économie sociale sont des femmes, contre 50% dans l'économie conventionnelle

32%  **38%**

Evolution du pourcentage de femmes **membres des Conseils d'Administration** dans l'économie sociale entre 2012 et 2022

22%  **23%**

Evolution du pourcentage de femmes **membres des Conseils d'Administration** dans l'économie conventionnelle entre 2012 et 2022

 **33%**

des membres des Conseils d'Administration des **fédérations** de l'économie sociale sont des femmes

La **direction générale** est occupée à

 **52%**

par des femmes dans l'économie sociale, contre 26% dans l'économie conventionnelle



CADRE JURIDIQUE

- Loi fédérale du 12 janvier 2007 qui vise au contrôle de l'application des résolutions de la Conférence mondiale sur les Femmes de Pékin (septembre 1995) et intègre la dimension du genre dans l'ensemble des politiques fédérales
- Décret wallon « Mixité » du 11 janvier 2014 qui promeut une représentation équilibrée des femmes et des hommes (maximum deux tiers de membres d'un même sexe) dans les conseils d'administration des organismes privés agréés par la Région wallonne



PUBLICATIONS

- Le genre, angle mort de l'économie sociale ? Recommandations et pistes d'action pour une approche genre dans l'économie sociale en Région wallonne, Dessy, (2022)
- L'accès des femmes aux postes à responsabilité en Belgique, entre entreprise sociale et classique : se co-inspirer pour un égal accès aux postes à responsabilité, Huchet, Marquet, Tancau, (2015)



RESSOURCES INSPIRANTES

- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, IEFH
- L'état des lieux de l'économie sociale 2021, Le genre dans le conseil d'administration, Observatoire de l'économie sociale, (2023)
- Kit d'outils Genre à destination du secteur de l'économie sociale, Crédal et Centre d'Économie Sociale, (2023)